



SOMMAIRE

ARTICLES

- Le 4e Rando-Challenge®
- Le forum des clubs
- Rando Santé
- Rencontre avec un responsable de secteur
- ASPTT Blois
- Les mille et une pattes de Sologne

LE 4^e Rando-Challenge® de LOIR et CHER

Jacky Tessier

Le 21 mai 2022, le CDRP 41 et les clubs de la Vallée du Cher (Selles-sur-Cher, Saint-Aignan et Montrichard) organisent le 4^{ème} Rando Challenge ® de Loir et Cher. Il se déroulera autour de la commune de Montrichard.

Les circuits vous permettront de découvrir (ou de redécouvrir) toutes les richesses de cette belle région (historiques, géographiques, culturelles, gastronomiques et plus encore).

2 niveaux sont prévus :

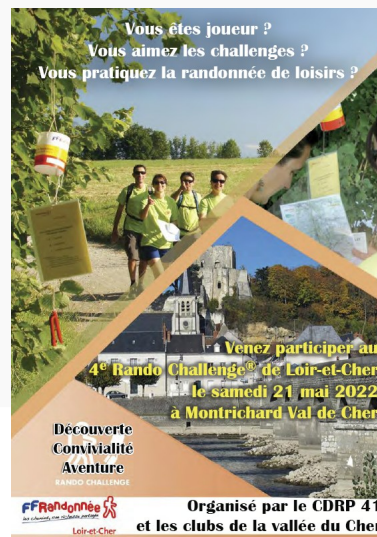
- **Découverte** : Il faut marcher à une vitesse moyenne de 3,6 km/h sur un parcours jalonné sur le terrain et tracé sur un extrait de carte IGN remis au départ. La distance maximale est de 12 km.
- **Expert** : Il faut marcher à une vitesse moyenne de 4,5 km/h sur un parcours tracé uniquement sur un extrait de carte IGN remis au départ. La distance maximale est de 18 km.

Pour les 2 niveaux, il faut trouver des bornes sur le parcours, les localiser sur la carte et répondre à des questions portant sur la faune, la flore, l'histoire, le patrimoine...

Notez ce rendez-vous dans vos agendas et parlez-en autour de vous, nous vous attendons pour passer une très belle journée. **Il est nécessaire de s'inscrire.**

Pour tout renseignement :

Contact : loir-et-cher@ffrandonnee.fr ou 02 54 56 19 59



Organiser un Rando-Challenge®

Le Rando Challenge® est une activité qui se développe ; elle est ludique et conviviale, accessible à tous et elle se pratique par équipe de 2, 3 ou 4 personnes. Elle développe la perspicacité, la gestion de l'effort et la solidarité.

Le Rando Challenge ® peut se pratiquer sous différentes formes, des manifestations locales ou des épreuves officielles comptant pour le championnat de France des clubs. Quelle que soit la forme, cela demande de la préparation et de l'organisation.

Le CRDP41 a obtenu l'accord de la Fédération et de la Commission Régionale de Formation pour mettre en place un stage de formation « organiser un Rando Challenge® ». Ce stage aura lieu à Blois sur 2 jours les 24 et 25 mars 2022. Des places sont encore disponibles.

Si vous êtes intéressés, les inscriptions sont à faire sur le site du CDRP41.

Pour tout renseignement :

Contact : loir-et-cher.formations@ffrandonnee.fr

Tel. 07 87 58 61 10

Février 2022

N° 43





Rando Santé®

L'engagement de la FFRandonnée

A travers son plan fédéral « FFRandonnée 2021-2028 », la FFRandonnée affirme un positionnement fort de la fédération dans les domaines du bien-être et de la santé. Pour répondre à cet objectif, ses clubs labellisés Santé offrent un accueil, un encadrement et une pratique d'activités physiques adaptées à des personnes capables de marcher de façon autonome, sans l'aide d'un tiers et sans équipement médical, mais dont les possibilités physiques sont diminuées du fait :

- D'une sédentarité importante, du vieillissement, d'un manque de confiance en soi
- D'un surpoids, d'un diabète, d'une immobilisation prolongée (suites d'interventions chirurgicales ou de chimiothérapies)...
- De pathologies chroniques stabilisées : cardiopathies, bronchopathies...

Séance Santé : publics concernés

Aujourd'hui, toutes les études scientifiques s'accordent sur le fait qu'une activité physique régulière et d'intensité modérée, telle que la marche, apporte de nombreux bénéfices pour la santé.

En rejoignant un club labellisé Santé et en suivant régulièrement les séances Santé dans la discipline de votre choix, randonnée, marche nordique ou longe côte/marche aquatique, vous retrouverez la forme et le plaisir de bouger, dans un cadre agréable et convivial, dans les meilleures conditions de sécurité.

Le label Santé, un gage de qualité

La Commission Médicale a créé en 2010 cette appellation spécifique qui garantit aux utilisateurs, aux prescripteurs et aux acteurs de la santé un niveau de sécurité en matière de santé : le label « Santé ». A partir de 2021 le label Santé s'étend aux disciplines marche nordique et longe côte avec le « label marche nordique Santé » et le « label longe côte Santé ».

Nouvelle procédure pour la délivrance du label santé

Les comités départementaux et régionaux sont maintenant impliqués dans l'étude des dossiers de demandes de label des clubs FFRandonnée. Ils accompagnent les clubs dès le départ du projet ou de la demande et donnent un avis. L'équipe nationale Sport Santé s'appuiera sur ces avis pour délivrer les labels Santé. **Pour tout savoir sur la procédure, consultez le site de FFRandonnée : allez sur disciplines, pratique santé, label santé.**

Forum des clubs

Marie Roi

Ce samedi 20 novembre 2021, les clubs du département, affiliés à la FFRandonnée étaient réunis à Dhuizon dans le cadre du traditionnel forum des clubs organisé par la FFRandonnée Loir-et-Cher.

56 responsables associatifs, représentant 22 clubs affiliés, étaient présents pour participer à cette journée d'échanges et retrouver ou rencontrer les autres clubs du département.

Plusieurs interventions, entrecoupées de temps d'échanges et de moments conviviaux, ont rythmé la journée :

- Bilan de l'incidence de la Covid-19 sur la vie des clubs et sur l'avenir de la randonnée

- Présentation de la plateforme bénévoles et du projet d'Application Mobile FFRando
- Rappel sur le certificat médical et sur le certificat d'honorabilité
- Retour d'expérience sur l'utilisation de l'EIT (*extension immatriculation tourisme*)
- Intervention sur comment mieux communiquer « en interne » et « en externe »
- Bilan des formations 2021 et programme de formations pour 2022
- Présentation du Rando Challenge® de la Vallée du Cher du 21 mai 2022

Ce forum a permis aux clubs de s'exprimer sur leurs besoins et / ou sur leurs difficultés, de recueillir des informations nécessaires à leur bon fonctionnement, de partager leurs expériences et de confronter leurs idées.

Merci à la municipalité de Dhuizon pour la mise à disposition de la salle des fêtes. Merci à l'équipe du club les Marcheurs Laurentais pour leur accueil et pour la logistique du forum.

Et surtout, merci à tous les clubs pour leur présence et pour leur participation active.

Plus d'information sur les clubs affiliés à la FFRandonnée en Loir-et-Cher :

<https://loir-et-cher.ffrandonnee.fr/.../les-clubs...>



Rencontre avec un responsable de secteur



Dans le numéro 42 de Par Chemins nous vous avons présenté les secteurs de balisage dans le Loir-et-Cher avec les noms des responsables.
Dans ce numéro 43 nous avons demandé au responsable de l'un des secteurs, Agglopolys, de nous parler de son activité.

* : Voir lexique en bas de page

Peux-tu te présenter ?

Alain Lefèvre, licencié à RVLS* depuis 2004, président du comité de 2010 à 2013 puis trésorier de 2014 à 2018, membre de la CDSI* auprès de laquelle je rapporte les travaux réalisés et participe aux décisions.

Quel est ton rayon d'action ?

Nous intervenons actuellement sur 31 des 43 communes composant le périmètre d'Agglopolys pour près de 800 km de PR* et diverses parties de GR®* (3, 655 Est, 31) et du GR® de Pays « de châteaux en châteaux entre la Loire et le Cher »

De quels moyens disposes-tu ?

l'aide précieuse de **Francis Pellevoizin** depuis 1 an environ ; il est officiellement adjoint, à compter de cette année, pour tout ce qui concerne la cartographie, l'établissement des nouveaux circuits ou modifications ou inscriptions au PDIPR, les dossiers d'homologation (GR® et GR® de Pays)*, les propositions des circuits inscrits au PDESI*.

31 baliseurs : 12 sur Agglo nord Loire et 19 sur Agglo sud Loire le soutien de l'équipe des collecteurs dès lors que des collectes sont nécessaires pour créer ou modifier des circuits, voire réaliser des audits simplifiés.

Je tiens à tous les remercier pour leur investissement.

Quels sont tes interlocuteurs ?

- ➔ la **Communauté de communes Agglopolys** : rencontres avec **Lucie Morin**, responsable tourisme pour le Pays des châteaux (Agglopolys + Grand Chambord)



- rédaction et discussion de la convention triennale qui prévoit l'ensemble des travaux à réaliser chaque année sous leurs aspects techniques et financiers.

A titre d'exemple, en 2020-2021, nous avons réalisé la révision de 11 fiches de randonnée : modifications de circuits ou portions de circuits (examens sur plans puis sur le terrain, vérification de la qualité juridique des chemins, entretiens avec les maires concernés), mise à jour des pas à pas, élaboration de signalétique directionnelle (poteaux et lames indicatrices), de signalétique informative (panneaux de départ), relecture des fiches établies conjointement avec un graphiste ... En dehors du balisage, naturellement dévolu aux baliseurs, les autres travaux sont essentiellement réalisés par Francis et moi-même.

- réunions régulières pour rendre compte de l'avancement des travaux prévus dans la convention (2 ou 3 fois par an).
- préparation de la facturation annuelle du CDRP* à l'Agglo.

- ➔ **le Conseil Départemental** : rencontres avec **Nadine Meunier-Chevreuil**, référente activités de nature lors de la création de nouveaux circuits ou de modifications, inscriptions et désinscriptions du PDIPR*



- ➔ **les communes** : rencontre avec les **maires** ou leurs **délégués** lors de création ou modifications de circuits, recueil des conseils municipaux pour inscriptions au PDIPR*, autorisations de balisage.

- ➔ **l'ONF** : réunions avec **Yann Vandeboulque**, responsable de l'unité territoriale de L et C dès lors qu'il s'agit de passage en forêt domaniale (autorisations de passage et de balisage)



L'animation de l'équipe de baliseurs

- réunions annuelles (1 Agglo nord et 1 Agglo sud) pour bilan de l'année écoulée en matière de balisage, éventuellement nouvelles répartitions des baliseurs, objectifs de l'année à venir et commentaires, recueil des besoins et difficultés rencontrées, le point sur les remarques faites dans les comptes-rendus de balisage.
- rédaction et envoi des lettres de mission annuelles à chaque baliseur.
- calcul des rétrocessions de la part départementale des licences des baliseurs aux clubs dont ils sont issus.
- vérification des demandes de remboursement de frais ou dons des baliseurs avant leur transmission au CDRP* en s'assurant que les comptes-rendus de balisage correspondants sont remis.

A noter que je suis baliseur moi-même sur GR® 655 de Blois (pont Jacques Gabriel) à Rilly-sur-Loire (limite Indre-et-Loire) et sur les PR* de Contres, Sassay et Oisly pour la Communauté de Communes Val de Cher Controis

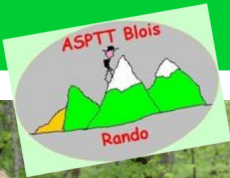
Je gère aussi les fournitures de balisage (peinture et balises autocollantes, pochoirs, pinceaux ...) pour l'ensemble des secteurs.

Quelle est ton appréciation concernant cette fonction de responsable de secteur ?

L'intérêt du travail consiste en la diversité des tâches qui allient travail de réflexion, mise en forme des projets aux plans technique et financier, déplacements sur le terrain, contacts avec les divers responsables locaux, partie prenante de la randonnée, et les élus.

On n'est pas trop de deux responsables appuyés par des équipes solides pour mener à bien ces tâches. Malgré tout, je souhaite lever le pied à partir de 2022 et lance un vibrant appel pour mon remplacement.





ASPTT Blois

Claude Souriau



C'est l'une des 16 sections de l'ASPTT Blois qui compte près de 400 adhérents.

Elle a été créée en mars 2008 par des conjointes et des supporters de la section "Course à pied". Florissante à ses débuts, elle a connu à partir des années 2015 une lente érosion. Puis en 2018 elle a été reprise en main par des membres du bureau de l'ASPTT Omnisports.

Un nouveau bureau a vu le jour, toujours aux commandes aujourd'hui. Président : Pascal LATOUCHE - Trésorière : Rosa GOUTTE - Secrétaire : Régine SOURIAU. Claude SOURIAU assure l'animation de la section en organisant des sorties tous les mardis (entre 12 et 15 km).

Des sorties plus lointaines sont également prévues : séjour raquettes dans les Vosges en janvier et un séjour en moyenne montagne vers la fin mai.

Depuis 3 ans, le nombre des adhérents s'est considérablement accru passant de 8 à une trentaine aujourd'hui. Nous partageons les valeurs de l'ASPTT : la convivialité - le respect des autres - le bénévolat - la solidarité. La section rando participe aux actions de l'omnisports et des autres sections avec ses adhérents tous bénévoles.

La rando de Noël organisée le 11 décembre dans les rues de Blois a été une réussite. 180 participants ont ainsi pu parcourir les 7,5 km tracés autour de certains monuments bloisais.

Les organisateurs ont innové en proposant de réaliser le parcours à l'aide d'un plan et d'un « road-book » sans aucun balisage, personne ne s'est perdu !

Malgré une météo et des conditions sanitaires défavorables 130 courageux sont venus parcourir les sentiers de la forêt de Blois, lors de la traditionnelle rando de janvier (4 distances au programme : 21, 17, 13 et 8 km).

Quelques chanceux ont pu apercevoir des chevreuils. Le ravitaillement autorisé par la préfecture a été bien apprécié, surtout le vin chaud. Pas de pot convivial à l'arrivée, interdit par les autorités. Les participants sont repartis tous très satisfaits de cette matinée.

Merci aux bénévoles qui ont permis le bon déroulement de ces deux randonnées.



Site de la section rando de l'ASPTT Blois : <https://aspttbloisrando.pagesperso-orange.fr/>

Les mille et une pattes de Sologne

Marylène Riant



L'idée de quelques amies mûrissait lentement de créer notre association, le confinement a remis notre volonté au fond d'un tiroir. Nous nous sommes lancées en juillet 2021, l'association a vu ses premiers adhérents lors de son assemblée générale en septembre de la même année.

Nous sommes aujourd'hui 32, nous sortons le mardi après-midi et une deuxième sortie en soirée à 19h verra le jour avec le retour du printemps.

Le bureau est composé de : Marylène Riant, présidente
Manuela Cizeau, secrétaire
Michèle Jaffré, trésorière

Le siège social est à Dhuizon.

Vous pouvez nous joindre en écrivant à milleetunepattedesologne@gmail.com



« Par Chemins » Journal édité par CDRP41
Directeur de la Publication : André Raynal
Coordination générale : Jean Lainé, Michel Millet
Mise en page : Jacques Petite

FFRP 2 rue du Limousin, 41000 Blois
02 54 56 19 59 / 06 85 20 49 41
loir-et-cher@ffrandonnee.fr
loir-et-cher.ffrandonnee.fr
FFRandonnée Loir-et-Cher

